

# ACCUEIL DE LOISIRS DE FLIXECOURT

## VACANCES D'ÉTÉ 2024

8 au 26 juillet



TARIFS HABITANTS DE FLIXECOURT Repas 3 € 00				
	5 JOURS		4 JOURS	
	Non imposable	Imposable	Non imposable	Imposable
1 enfant	34,00 €	35,00 €	27,00 €	28,00 €
2 enfants	32,00 €	33,00 €	25,50 €	26,50 €
3 enfants	30,00 €	31,00 €	24,00 €	25,00 €
TARIFS AUTRES COMMUNES Repas 4 € 00				
	5 JOURS		4 JOURS	
	Non imposable	Imposable	Non imposable	Imposable
1 enfant	69,00 €	70,00 €	55,00 €	56,00 €
2 enfants	67,00 €	68,00 €	53,50 €	54,50 €
3 enfants	65,00 €	66,00 €	52,00 €	53,00 €

Tarif péricentre de 8h à 9h et de 17h à 18h : 1,40 € le créneau et 1,90 € le forfait 2 créneaux le même jour

La cantine sera à régler au Trésor Public après réception du titre

### INSCRIPTIONS—ATTENTION, PAIEMENT A L'INSCRIPTION.

Sur rendez-vous auprès du Directeur permanent Mr Tournant au 06.08.18.86.17  
alsh.flixecourt@pep80.fr ou lors de la permanence qui aura lieu le mercredi 5 juin de 17h à 19h  
au centre de loisirs (place Jeanne d'Arc)

Si votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil aux vacances d'hiver et de printemps, il convient de remplir un dossier d'inscription 2024, disponible sur simple demande auprès de l'accueil de loisirs périscolaire.

Il faudra joindre au dossier 2024 (même si votre enfant est déjà inscrit à l'accueil périscolaire son dossier doit être complet et actualisé) :

- Un certificat médical de moins d'un an attestant des vaccinations à jour de l'enfant, d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités physiques et sportives, avec copie des vaccins,
- Une attestation de quotient familial (CAF—MSA)
- Le dernier avis d'imposition
- L'attestation d'assurance scolaire ou en responsabilité civile de l'enfant
- Le PAI de votre enfant s'il est concerné?
- En cas de séparation, divorce, copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant. Le parent qui n'a pas la garde habituelle ne pourra en aucun cas exercer son droit de visite sur le centre.

Pour que l'inscription soit recevable : le dossier doit être complet et la famille doit être à jour de ses règlements sur les périodes précédentes.

Les demandes d'inscription après le 12 juin ne pourront être garanties. Les enfants de la commune sont prioritaires. Les places restantes seront d'abord attribuées aux enfants scolarisés sur la commune puis, selon les possibilités, aux enfants des autres communes de la Communauté de communes Nièvre et Somme qui n'organisent pas d'accueil de loisirs.

Nom et Prénom de votre enfant : ..... Né(e) le :.....

Tél. pour vous joindre : ..... Mail : .....

Commune de résidence : .....

MERCİ DE COCHER LES CASES	Semaine du 8 au 12 juillet					Semaine du 15 au 19 juillet					Semaine du 22 au 26 juillet				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Présence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cantine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Péricentre matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Péricentre soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La CAF de la Somme participe au financement de votre accueil de loisirs